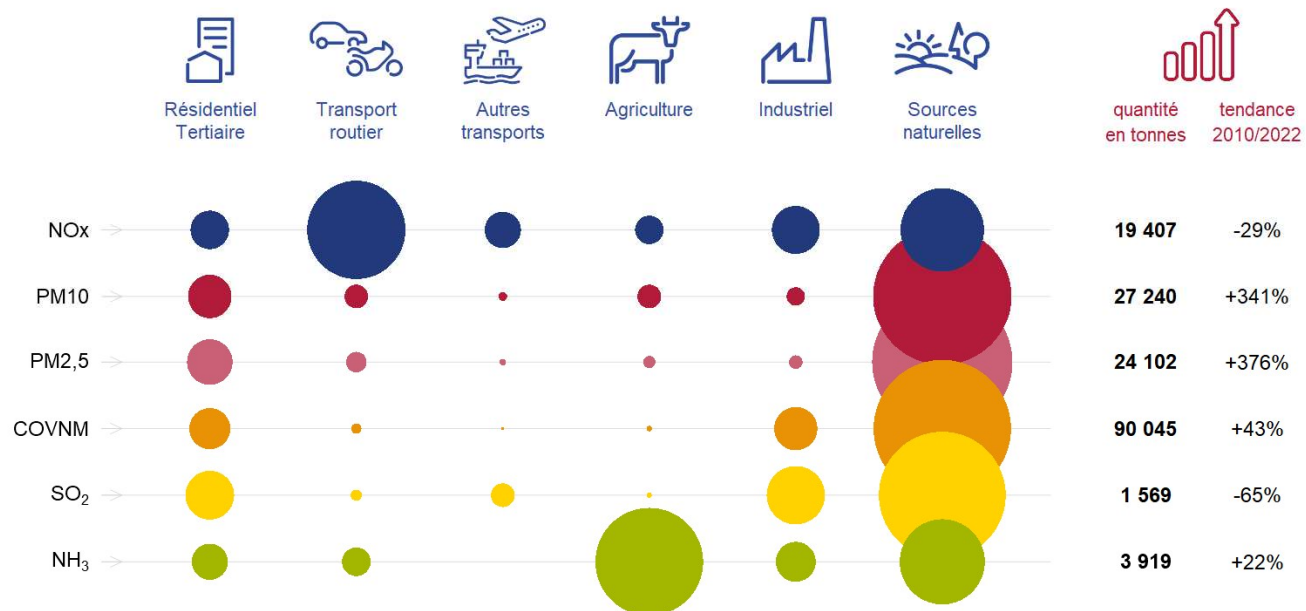


INVENTAIRE des ÉMISSIONS de POLLUANT

Gironde
département

Recensement des polluants rejetés dans l'air

par secteur d'activité

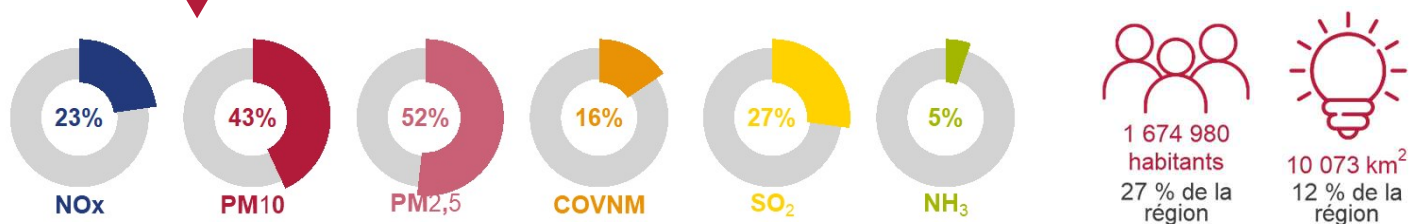


COVNM : composés organiques volatils non méthaniques NOx : oxydes d'azote PM₁₀ : particules grossières
PM_{2,5} : particules fines NH₃ : ammoniac SO₂ : dioxyde de soufre

En 2022, les **incendies de forêts** ont fortement influencé le bilan des émissions de la Gironde. Ceux-ci représentent en effet la 1^{ère} ou 2^{ème} source par ordre d'importance de l'ensemble des polluants considérés excepté pour les COVNM. Les émissions liées aux incendies sont comptabilisées dans le secteur « sources naturelles ».

Hormis cette source, en **Gironde**, le transport routier est à l'origine de la majorité des émissions de **NO_x**, suivi par le secteur industriel. Concernant les particules (**PM_{2,5}** et **PM₁₀**), la source principale d'émissions est le chauffage au bois (secteur résidentiel/tertiaire). Les émissions de **COVNM** sont liées principalement aux forêts (secteur sources naturelles) et dans une moindre mesure aux secteurs industriel et résidentiel/tertiaire (utilisation de solvants, colles, peintures, chauffage au bois etc.). Le **SO₂** est émis par les industries et par le secteur résidentiel/tertiaire via le chauffage au fioul et au bois. Enfin, la source principale de **NH₃** est l'agriculture, et plus précisément les déjections animales et l'épandage de celles-ci sur les cultures (engrais).

Contribution du département dans les émissions régionales (2022)



Retrouvez les données sur notre site web

<https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/dataviz/emissions>